

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 22 octobre 2008

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente.

MM. Jean-Luc GABRIEL et Georges FANIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 10.

Il est constaté par la liste des présences que 76 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD - PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Pascal ARIMONT (CSP), Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), Mme Fabienne CHRISTIANE (CDH), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Nicole DEFLENDRE (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Chantal GARROY - GALERE (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Mélanie GOFFIN (CDH), M. Eric JADOT (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Jehane KRINGS (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Michel LEMMENS (PS), M. Balduin LUX (PFF-MR), Mme Valérie LUX (MR), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CSP), M. Bernard MARLIER (PS), M. Julien MESTREZ (PS), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Laurent POUSSART (FRONT-NAT.), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ - CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. André STEIN (MR), Mme Isabelle STOMMEN (CDH), M. Jean STREEL (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), Mme Janine WATHELET - FLAMAND (CDH) et M. Marc YERNA (PS).

Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, assiste à la séance.

Excusés :

M. Michel FORET, Gouverneur
M. André GILLES (PS), Député provincial – Président
M. Karl-Heinz BRAUN (ECOLO), M. Philippe DODRIMONT (MR), Mme Katty FIRQUET (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Marie-Astrid KEVERS (MR), Mme Catherine LEJEUNE (MR) et Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR).

I. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2008

M. Jean-Luc GABRIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2008.

II. COMMUNICATION DE MME LA PRÉSIDENTE

Madame la Présidente signale que l'ordre du jour actualisé se trouve sur les bancs, ainsi qu'une documentation et une note explicative sur l'ensemble des formations organisées par l'Institut provincial de Formation des Agents des Services publics, et une invitation pour une manifestation Halloween et feu d'artifice au Château de Jehay.

III DISCUSSION ET VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUVIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.

**SERVICES PROVINCIAUX : PATRIMOINE – ACQUISITION D’UN COMPLEXE DESTINÉ À LA PRATIQUE DU TENNIS.
(DOCUMENT 08-09/024) – RÉUNION CONJOINTE DE LA 4ÈME COMMISSION (EDUCATION PHYSIQUE, SPORTS ET JEUNESSE) ET DE LA 8ÈME COMMISSION (TRAVAUX).**

De la tribune, M. Jean-Claude JADOT, suppléant de Mme Marie-Noëlle MOTTARD, fait rapport sur ce point au nom des 4^{ème} et 8^{ème} Commissions réunies, lesquelles invitent l'Assemblée provinciale à adopter par 11 voix POUR et 10 ABSTENTIONS, le projet de résolution.

La discussion générale est ouverte.

Mme Mélanie GOFFIN intervient à la tribune pour demander le report du point.

M. Maurice DEMOLIN intervient de son banc, puis M. Christophe LACROIX, Député provincial, à la tribune.

M. Dominique DRION intervient à la tribune pour demander le vote sur la demande de report.

M. LACROIX, Député provincial, intervient à la tribune.

M. Jean-Marie BECKERS intervient à la tribune.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

Mis aux voix, le report du point n'est pas approuvé.

Vote POUR : le groupe CDH-CSP

Votent CONTRE : les groupes PS, MR, ECOLO et M. POUSSART

M. Dominique DRION intervient à la tribune pour justifier le vote du groupe CDH-CSP.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Votent POUR : les groupes PS et MR

Vote CONTRE : le groupe CDH-CSP

S'ABSTIENT : le groupe ECOLO et M. POUSSART

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante

RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Considérant qu'il s'avère opportun, de mettre en œuvre un programme de formation à la pratique du tennis ;

Attendu, dans cette perspective, que l'acquisition d'un complexe tennistique peut être envisagée ; que dans ce contexte, les installations du « Tennis Club de la Sarte » à HUY s'avèrent présenter toutes les caractéristiques requises à cette fin ;

Considérant en effet que ce complexe, érigé en 1997 sur une superficie de 150.000 m² (parcelles cadastrées 1^{ère} division, section B n° 1013M, 1012C2 et 1012Z), comprend 10 terrains extérieurs, 4 courts indoor, une cafétéria, une salle de restaurants, une salle de séminaire, une annexe multifonctionnelle ainsi que différents locaux de service ;

Considérant que la valeur de cet investissement est estimée au montant de 1.900.000,00 € ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

Vu le décret du 12 février 2004 organisant les Provinces wallonnes et plus particulièrement son article 46 ;

Décide

Article 1^{er}

Du principe de l'acquisition du complexe « Tennis Club de la Sarthe » situé à Huy, d'une superficie de 150.000m², cadastrée section B, n°1013M, 1012C2 et 1012Z, sous réserve de l'approbation de la subvention par la Région wallonne.

Article 2

De charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision.

En séance à Liège, le 22 octobre 2008

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Josette MICHAUX

PROPOSITION DE MOTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE À LA LIAISON CEREXHE-HEUSEUX-BEAUFAYS. (DOCUMENT 08-09/025)

Mme la Présidente rappelle que ce document sera soumis à l'examen de la réunion conjointe de la 8ème Commission (Travaux) et de la 9ème Commission (Santé publique et Environnement et Qualité de la Vie) le jeudi 23 octobre.

IV SUITE DE LA DISCUSSION SUR LE COMPTE 2007 ET LES DOSSIERS BUDGETAIRES 2009.

**COMPTE BUDGÉTAIRE 2007.
(DOCUMENT 08-09/001) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)**

**PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2009.
(DOCUMENT 08-09/002) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)**

**PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2009.
(DOCUMENT 08-09/003) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)**

**1ÈRE SÉRIE D'EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES 2009.
(DOCUMENT 08-09/004) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)**

(Continuation de la discussion générale)

Mme la Présidente rappelle le nom des orateurs de la séance précédente et précise que huit orateurs se sont inscrits pour intervenir ce jour, mais qu'il est toujours possible de s'inscrire.

De la tribune, l'Assemblée entend respectivement M. Gérard GEORGES, M. Jean-Paul BASTIN, M. Maurice DEMOLIN, Mme Jehane KRINGS, Mme Isabelle STOMMEN, M. Eric JADOT, M. Vincent MIGNOLET, Mme Fabienne CHRISTIANE, M. Fabian CULOT, Mme Lydia BLAISE, Mme Isabelle ALBERT, Mme Claudine RUIZ – CHARLIER, Mme Anne-Catherine FLAGOTHIÉ, M. Roger SOBRY, M. Jean-Luc NIX.

Plus personne ne demandant la parole, les interventions sont clôturées. Mme Josette MICHAUX, Présidente, précise que l'assemblée entendra demain les réponses des Députés provinciaux rapporteurs pour les questions relevant spécifiquement de leurs attributions.

V APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE.

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2008 est approuvé.

VI CLÔTURE DE LA RÉUNION.

Mme la Présidente rappelle succinctement le déroulement de la suite des travaux et déclare close la réunion publique de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 16 heures 54.

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Josette MICHAUX